

830 millions d'euros pour les énergies renouvelables

LUXEMBOURG - Pour l'ouverture de la Foire de printemps, le ministre Jeannot Krecké a axé son discours sur la politique énergétique.

Le ministre de l'Économie en charge de l'Énergie, Jeannot Krecké (LSAP), ne s'est pas contenté d'un discours consensuel, samedi, lors de l'ouverture de la Foire de printemps. Face au renchérissement du coût de l'énergie, il a tenu à dévoiler la vérité brute à son auditoire composé du couple grand-ducal, d'ambassadeurs, de chefs d'entreprise et de politiques. Pour atteindre l'objectif de 4 % d'énergies renouvelables d'ici 2020, le Luxembourg devra se doter de 20 000 installations photovoltaïques, 30 000 ins-



Jeannot Krecké: «Une croissance de 1 % de notre PIB entraîne une augmentation de 0,6 % de la consommation d'énergie».

tallations solaires thermiques, 90 éoliennes, 45 installations hydroélectriques, 10 installations de cogénération à biomasse, 125 installations à biogaz et 10 000 pompes à chaleur! «Le coût prévisionnel du programme se chiffre, y inclus les 2 % à réaliser par le biais de projets de coopération avec d'autres pays et les 5 % des biocarburants, à 830 millions sur dix ans», a avancé le ministre de l'Économie.

De son côté, le président de la Chambre de commerce, Michel Wurth, a estimé que le Luxembourg ne faisait pas suffisamment pour encourager les PME. Il a donné six pistes de travail au gouvernement, notamment «en prévenant les faillites et en facilitant les transmissions d'entreprises aux plus jeunes».

Patrick Théry